

Commune de VAULRY (Haute-Vienne) 87140

Séance du jeudi 03 septembre 2026

Nombre de conseillers

En exercice 11
Présents 10
Votants 11
Pour 11
Contre 0
Abstention 0

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 19 août 2026

Présents : PÉRIGNON Valérie - THOUVENIN Michel - PUYGRENIER
Solange - BOYER Jean-Paul - PIQUET-MERCIER Olivia - LACOSTE
Dona - DEGUDE Sylvain - HOUZÉ-LOSSIGNOL Béatrice – LOSSIGNOL
Christophe – PEROT Frédérique

Excusé : Monsieur BOIS Dominique donne pouvoir à Monsieur
THOUVENIN Michel

Absent : Zéro

Monsieur Jean-Paul BOYER a été élu secrétaire de séance

Délibération : N° 2026-39

OBJET : Convention de mise à disposition du Service assainissement par la Communauté de communes ELAN

Vu la délibération 2024-077 en date 18 avril 2024 de la Communauté de Communes ELAN LIMOUSIN AVENIR NATURE : des conventions de mise à disposition de service assainissement, conclues en 2019, avec les communes sur le fondement de l'article L.5211-4-1 II du CGCT, ont été révisées en 2023.

Vu le taux horaire maintenue à 17,00€,

Considérant que ces révisions ont eu pour objectif de modifier la répartition des prestations d'exploitation entre les agents communaux et le service intercommunal d'assainissement, ce dernier s'étant structuré depuis la prise de compétence et suivant le type d'équipement,

Considérant que les prestations demandées aux Communes sont principalement liées aux tâches d'exploitation simples telles que dégrillage, alternance, nettoyage des ouvrages ainsi qu'à l'entretien des espaces verts.

Considérant que le nombre d'heures maximum établi en 2023 pour chaque Commune et la charge financière induite, ne sont pas modifiés pour l'année 2025.

	Temps maximum d'exploitation heure/an	Frais de personnel	Frais de fonctionnement	Total charge exploitation
Vaulry	85	1.317,55€	127,45 €	1.445,00 €

Envoyé en préfecture le 04/09/2026

Reçu en préfecture le 04/09/2026

Publié le **04 SEP. 2026**

ID : 087-218719805-20260903-DELIB39-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **APPROUVE** en l'état la proposition des volumes d'heures d'intervention de la Commune de Vaulry telle que décrite dans le tableau ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le Maire a émettre le titre exécutoire auprès de la Communauté de Communes ELAN

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Secrétaire de Séance,
Jean-Paul BOYER



Le Maire,
Valérie PÉRIGNON



Envoyé en préfecture le 04/09/2026

Reçu en préfecture le 04/09/2026

Publié le

04 SEP. 2026

ID : 087-218719805-20260903-DELIB39-DE